

Intérêt ornithologique de l'archipel de Molène

par Jean-Yves MONNAT

Cinq archipels jalonnent les côtes atlantiques françaises : tous sont situés dans le domaine du Massif armoricain et quatre d'entre eux au large des rivages bretons. Par « archipel », il faut entendre ici de petits ensembles dont les îles dépassent rarement quelques dizaines d'hectares, la plus grande, Houat, n'atteignant pas 300 hectares. En raison même de cette exigüité, mais aussi de conditions d'accès et de vie difficiles, la présence humaine y est discrète. Seules les plus grandes îles ont vu l'installation permanente de communautés durables. D'autres, plus nombreuses, ont longtemps hébergé des gardiens de phares, des familles de fermiers et de pêcheurs, ou ont connu l'activité saisonnière de goémoniers. En fin de compte, le caractère essentiel des archipels armoricains est d'être des semis d'îles et d'îlots exigus, de roches et de récifs, sillonnés de courants souvent violents, généralement inhospitaliers à l'Homme.

Les mêmes conditions en font à l'opposé des milieux propices à la reproduction des oiseaux de mer à qui leur cycle de reproduction impose toujours plusieurs mois de présence à terre. Rien d'étonnant donc à ce que ces cinq ensembles regroupent une part très importante (39 %) des oiseaux marins nicheurs de la façade atlantique française, ces animaux constituant sûrement l'élément le plus original de la faune des îles.

DEPUIS 1880...

La notoriété de l'archipel de Molène dans ce domaine ne date pas d'hier. Les premières mentions aux oiseaux de ces îles remontent aux origines de l'ornithologie bretonne, voici tout juste un siècle. Louis BUREAU, naturaliste nantais de renom qui de 1868 à 1919 explora la plupart des colonies bretonnes d'oiseaux de mer, y fit en effet trois séjours en 1880, 1914 et 1919, visitant la plupart des îlots, mais ne laissant malheureusement de ses observations que des renseignements fragmentaires. Tout ce que nous savons de cette époque ancienne, c'est que BUREAU découvrit à Banneg deux nouvelles espèces pour l'avifaune française : le Puffin des Anglais en 1880 (BUREAU, 1898) et la Sterne arctique en 1914 (BUREAU, 1923). Il y trouva aussi des populations de pétrels tempêtes, d'huîtriers et de macareux ainsi que de belles



Vue aérienne de Banneg.



Bâtiments de ferme en ruine à Trielen.

colonies de sternes de Dougall, pierregarin et naines en divers endroits, mais ni goélands, ni gravelots, ni pingouins, ni Sternes caugek (FERRY, 1956).

La lecture de ses rares relations et de celle de MAGAUD-D'AUBUSSON (1915) indique également que, comme partout ailleurs à cette époque (HENRY et MONNAT, 1980), les colonies d'oiseaux de mer, quoique relativement diverses, n'étaient guère florissantes. La présence saisonnière de familles de pêcheurs et de goémoniers sur la plupart des îles pourrait bien en être la cause principale. A cette époque, en effet, ces hommes vivant là, dans des conditions on ne peut plus précaires, avaient régulièrement recours aux oiseaux de mer et à leurs pontes pour leur alimentation. BUREAU relate à quel étonnant concours de circonstances il doit, lors de sa première visite, d'avoir trouvé les rares puffins nicheurs de Banneg sous les tombes de naufragés : « *Aucune main n'y avait porté atteinte. Par respect, les pêcheurs et les habitants de l'île avaient épargné ces sinistres retraites dans lesquelles huit ou dix couples de Puffins des Anglais, les seuls sans doute qui existassent sur les côtes de France, vivaient en paix à l'abri des morts* ». Tous les autres terriers ou presque avaient été fouillés. De même, en 1914, MAGAUD-D'AUBUSSON note que les terriers de macareux et de puffins étaient ouverts à la pioche, les œufs de sternes récoltés, et il décrit les curieux stratagèmes alors utilisés pour prendre les huîtres sur leur nid et les cormorans sur leurs reposoirs nocturnes. Il ajoute enfin : « *Non seulement les gens de Molène, mais aussi ceux d'Ouessant, se transportent sur les places à nids pour récolter les œufs. Le dimanche, dans la saison favorable, on se réunit pour aller à Bannec dénicher les oiseaux. C'est une partie de plaisir* ». Un peu plus tard, une visite de LEBEURIER à Banneg, Balaneg, Molène, Trielen, Kemenez et Beniget ne lui permet de retrouver que quelques couples « *obstinés* » de sternes pierregarin et de macareux (LEBEURIER et RAPINE, 1934).

Une vingtaine d'années sépare ces observations des visites suivantes. Les voyages du Dr Camille FERRY aux îles de Molène aux printemps 1954, 1955 et 1956 aboutissent en fait au premier inventaire détaillé et quantitatif de l'avifaune molénaise (FERRY, 1956). Ils sont donc à la base des connaissances modernes sur cet ensemble et marquent le début d'une série presque ininterrompue de recensements jusqu'à nos jours. FERRY retrouve d'emblée toutes les espèces signalées par ses prédécesseurs à l'orée du siècle, et généralement aux mêmes endroits, mais l'avifaune des îles s'est enrichie du Grand Gravelot — nouvelle espèce nicheuse pour la France — des trois espèces de goélands, de la Sterne caugek et du Petit Pingouin.

Depuis lors, les recensements régulièrement effectués ont permis de constater une diminution probable des effectifs de Puffins

Légendes des photos ci-contre :

1	2
	3
4	

Les oiseaux de Banneg :

1. — Macareux Moine.
2. — Poussin de Pétrel tempête.
3. — Puffin des Anglais.
4. — Sterne arctique.

(Photos 1 : E. Grandserre — 2 : D. Prieur — 3 : M. Perrins — 4 : M. Jonin)



des Anglais, des déplacements et une régression globale des colonies de sternes, la quasi-disparition des macareux, mais à l'inverse, une forte croissance des populations de goélands et d'huîtres, ainsi que des fluctuations des effectifs de gravelots.

LES OISEAUX DES ILES.

Le *Puffin des Anglais*, découvert en 1880 par BUREAU a longtemps été « l'exclusivité » de l'archipel de Molène. Soupçonnée aux Sept-Iles, à Ouessant et dans l'archipel d'Houat, la reproduction de cet oiseau rare en France n'avait, jusqu'en 1978, été prouvée que sur Banneg et Balaneg. La découverte d'un nid aux Sept-Iles en 1978 et de 40 couples, en 1981, dans les mêmes parages (PASQUET, 1981) relègue au second rang la petite population molénaise. Les effectifs actuels sont très vraisemblablement inférieurs à ceux des années 1950-60, époque à laquelle certains visiteurs comptèrent jusqu'à 20 et même 30 terriers (HENRY et MONNAT, 1981). Trois couples seulement ont été localisés en 1981 et la population totale de l'archipel ne doit pas excéder une dizaine de couples. S'agissant de l'oiseau de mer le plus rare des côtes atlantiques françaises, ces quelques reproducteurs constituent toutefois l'une des richesses ornithologiques de l'archipel, et de Banneg en particulier.

Le *Pétrel tempête* est la seconde spécialité de l'archipel. La seule île de Banneg héberge en effet la plus forte concentration de l'espèce en France. Il n'est cependant pas possible de fournir un chiffre précis : nichant généralement sous terre, cet oiseau pose des problèmes de recensement qui n'ont été nulle part résolus de façon satisfaisante. Des études sont actuellement en cours sur Banneg pour tenter d'apporter une solution à ce problème. Le chiffre de 270 couples, avancé pour 1970, a été obtenu par décompte des chanteurs, mais il ne s'agit que d'un ordre de grandeur minimum, la population de l'île pouvant en réalité être très supérieure à cette estimation. En raison de ces difficultés, il n'est pas possible de retracer l'histoire de cette espèce. Notons seulement qu'un incendie a ravagé la partie nord de Banneg dans les années 1970, privant les pétrels de bon nombre de sites de reproduction ; il semble toutefois que cet accident ait été suivi d'une augmentation de la densité dans d'autres secteurs de l'île.

Concernant les deux espèces précédentes, Banneg constitue donc une localité d'importance nationale.

Le *Cormoran huppé* ne nichait pas ici au début du siècle. L'archipel ne constitue pas à proprement parler un milieu très favorable à la reproduction d'un oiseau dont les préférences vont aux falaises et aux îlots rocheux escarpés. Mais, conséquence de la croissance des populations bretonnes de cormorans huppés, on assiste depuis plusieurs années à une modification des exigences de cette espèce qui tend à coloniser des falaises de moins en moins hautes et des îlots relativement bas. Il s'en reproduit donc un couple depuis quelques années sur un des îlots voisins de Banneg, et l'espèce s'est récemment installée sur une annexe rocheuse de Litiri.

Inconnus dans l'archipel de la fin du XIX^e siècle au début des années 1930, les goélands se sont installés là entre cette date et 1954. Depuis lors, la croissance de leurs populations a été telle qu'ils constituent et de loin le groupe dominant sur les îles.

Des trois espèces représentées, le *Goéland brun* est certainement la plus intéressante à la fois pour sa relative rareté à l'échelon mondial, et parce que sa prolifération et ses mœurs ne posent pas les mêmes problèmes que celles de son proche parent, le *Goéland argenté*. L'ensemble de la période récente est marqué par une très forte croissance : trouvant dans l'archipel un milieu de reproduction lui convenant parfaitement, l'espèce y a accru ses populations au rythme de 26 % par an entre 1955 et 1970. Ce taux est légèrement supérieur à celui observé au même moment pour le *Goéland argenté* (24 %) qui, lui, a tendance à dominer dans les milieux plus rocheux et plus escarpés. Cette croissance énorme, très supérieure à la moyenne française pour la même époque (14 à 18 %), ne peut de toute évidence s'expliquer que par une forte immigration. Le niveau actuel de sa population en fait l'espèce dominante de l'archipel : avec 5 500 couples, les îles de Molène comptent à elles seules 41 % des *Goélands bruns* de France, et plus de 4 % des effectifs mondiaux de cette espèce évalués à 120 000 couples environ. Il s'agit donc là de chiffres d'importance internationale.

L'évolution des populations molénaïses du *Goéland argenté* a suivi le même chemin, mais avec des effectifs légèrement moindres : les 3 800 couples de l'archipel en 1978 ne représentent que 6 % des populations atlantiques françaises de cette espèce à problèmes. Il est à noter que plus de la moitié de ces oiseaux nichent sur l'île Beniget.

Avec 165 couples en 1978, c'est le sixième des *goélands marins* français qui niche ici. Comme ses deux proches parents, cet oiseau a connu une croissance très importante depuis les années 1920, époque de sa première nidification sur les côtes françaises. Depuis plusieurs années, une nouvelle tendance est apparue dans la biologie de reproduction de cette espèce : résolument solitaire voici quelques décennies, elle forme de plus en plus fréquemment des colonies pouvant rassembler de quelques dizaines à quelques centaines de couples. L'archipel compte deux des quatre colonies les plus importantes de France : Kervourok avec 55 couples en 1978 et Banneg avec 90 couples en 1981. Ces oiseaux ayant besoin d'un vaste territoire pour mener à bien leur reproduction, quelques couples et a fortiori quelques dizaines de couples suffisent pour évincer *goélands bruns* et *goélands argentés* d'îlots qui en hébergeaient de belles populations. Par ailleurs, ce développement n'ira sans doute pas, s'il se poursuit à ce rythme, sans poser de délicats problèmes de protection, essentiellement en raison des mœurs prédatrices de certains *goélands marins* vis-à-vis d'autres oiseaux de mer.

C'est aussi le développement des populations de *goélands* qui, peu à peu, a chassé de l'archipel les colonies de *sternes* qui y nichaient autrefois. Certes, des *sternes pierregarin*, *naines* et *caugek* s'installent toujours ici et là, mais les quelques dizaines de couples que cela représente au maximum ne sont plus qu'un pâle vestige des populations florissantes des années 1950 et 1960. En 1955, FERRY comptait 900 couples de *sternes* de cinq espèces (*pierregarin*, *arctique*, de *Dougall*, *naine* et *caugek*) sur Litiri et Banneg. Mais l'installation des *goélands* se poursuivant sur ces deux îles, les effectifs de *sternes* diminuent progressivement. Dès 1967, Litiri et Banneg sont totalement occupés par les *goélands* : les 400 couples restants de *sternes* se sont regroupés sur Ledenez Kemenez qui sera à son tour désertée en 1969. Depuis lors, de petits groupes de *sternes pierregarin* et *caugek* tentent — régu-

lièrement pour la première, épisodiquement pour l'autre — de nicher sur Balaneg, Trielen et Beniget, mais il est clair que les conditions ne sont pas réunies pour le succès de leur reproduction. La situation est particulièrement dramatique pour les quelque cinquante couples de *sternes naines* de l'archipel : s'installant généralement sur les plages sableuses orientales de Beniget, elles y sont sans cesse dérangées par les activités sur l'île et par les débarquements quasi quotidiens de plaisanciers en juin et juillet. Cette petite population représente certaines années une part non négligeable des 850 couples de sternes naines nichant en France. Une autre particularité de ces îles est d'avoir abrité dans les années 1970 les derniers cas connus de nidification de la *Sterne arctique* en France. En 1982, un ou deux couples se sont à nouveau installés sur Balaneg.

Inconnu dans ce secteur au siècle dernier, le *Pingouin torda* est découvert sur Kervourok par FERRY en 1956 (12 couples). Les derniers nicheurs y sont observés en 1969. Cette disparition s'inscrit dans une réduction générale des effectifs de l'espèce en Bretagne au même moment, l'explication la plus plausible de ce phénomène étant la pollution pétrolière à laquelle cet oiseau est tout particulièrement vulnérable, figurant presque systématiquement en tête des bilans de mortalité par hydrocarbures dans cette région de l'Europe.

Si sa situation ne se redresse pas rapidement comme elle a tendance à le faire outre-Manche, il est à craindre que le *Maca-reux* — qui lui a toujours niché dans l'archipel — ne subisse le même sort que le Pingouin. Ce sont plusieurs dizaines de couples qui nichaient à Kervourok et Banneg. Il a disparu de Kervourok et, à la fin des années 1970, sa reproduction n'était plus que soupçonnée à Banneg : elle y a à nouveau été prouvée en 1982 pour 1 couple qui est donc le plus méridional sur cette rive de l'Atlantique.

Outre les oiseaux de mer au sens strict, l'archipel compte encore trois espèces maritimes remarquables. Le *Grand Gravelot* dépose régulièrement ses pontes sur les grèves des îlots. Lui aussi a probablement eu à souffrir de l'expansion des goélands et ses effectifs se sont nettement réduits depuis une dizaine d'années après être passés par un maximum de 70 couples en 1970. Avec un peu plus de cinquante couples en 1978, l'archipel abrite encore les trois quarts de la population nicheuse française.

L'*Huîtrier pie* est un peu plus commun et, en 1978, les 165 couples molénais représentaient plus de 20 % de l'effectif français de l'espèce. Cet oiseau connaît ici une expansion régulière depuis vingt ans, ses effectifs ayant quintuplé depuis le milieu des années 1950.

Le *Tadorne de Belon* était déjà connu du temps de BUREAU, à la fin du XIX^e siècle. Après une longue éclipse due à une chasse

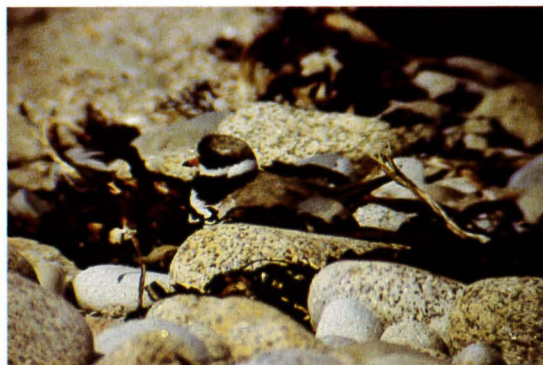
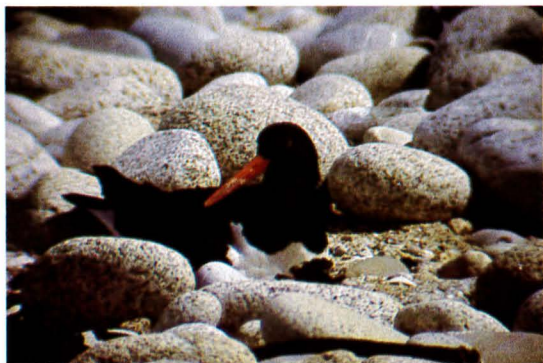
Légendes des photos ci-contre :

1	2
3	4
5	

Les oiseaux de l'archipel :

1. — Huîtrier pie au nid.
2. — Tadorne de belon.
3. — Grand gravelot.
4. — Sterne naine.
5. — Goéland brun.

(Photos 1, 3, 4 et 5 : E. Grandserre — 2 : D. Prieur)



excessive, il connaît aujourd'hui une phase d'expansion partout en Europe. Quelques couples se reproduisent chaque année sur divers îlots. Au mois de juin, les familles sont généralement regroupées sur les loc'h d'eau saumâtre (Trielen, Balaneg) ou dans les baies abritées de l'archipel. Très vulnérable, il n'est malheureusement pas rare que les canetons y soient victimes de vandales.

*
* *

Hormis les particularités d'apprauvissement liées à l'insularité, l'avifaune terrestre des Îles de Molène ne présente aucune originalité. Les deux espèces les plus constantes sont le *Pipit maritime* et le *Traquet motteux*. Le premier, « *hôte inévitable des moindres rochers* » selon l'expression de LEBEURIER et RAPINE (1934), est effectivement partout présent et peut atteindre des densités étonnantes comme sur Molène elle-même où il habite toute la surface de l'île. Pour le reste, la diversité de l'avifaune dépend de la superficie de l'île et de la variété des milieux disponibles : les zones habitées et les ruines permettent généralement aux commensaux de l'homme (moineaux, hirondelles, martinets) de s'installer alors que les zones buissonnantes permettent parfois la reproduction de quelques oiseaux granivores (linottes, bruants, verdiers) et de rares oiseaux chanteurs (fauvettes et turdités).

Par ailleurs, aux deux passages, certaines îles peuvent servir d'étape et de zone d'alimentation pour des contingents de migrants, limicoles et canards pour l'essentiel. Ainsi Trielen dont les grèves rocheuses hérissées retiennent de grandes quantités d'algues d'épave à basse mer. D'innombrables bestioles (larves de mouches maritimes, petits crustacés...) participent à la décomposition de ces masses de végétation morte... et servent à leur tour de pâture à des bandes souvent importantes de limicoles de toutes espèces.

PROTECTION.

Les fondateurs de la S.E.P.N.B. se sont très tôt intéressés aux îles de Molène. Dès 1957, ils demandaient au Dr FERRY d'écrire pour *Penn ar Bed* un article sur l'intérêt ornithologique et les problèmes de protection de cet ensemble. Des démarches effectuées à partir de mars 1959 aboutissent en février 1960 à la création de la réserve de l'Iroise. Seuls trois îlots de l'archipel ont pu y être intégrés. Tous trois font partie du Domaine Public Maritime et sont par conséquent loués aux Ponts et Chaussées. Il s'agit de Kervourok dans la chaussée des Pierres Noires ainsi que de Morgaol et Enez ar C'Hrizienn. En dehors de Kervourok, il s'agit malheureusement d'îlots d'intérêt secondaire. Les îles les plus intéressantes, Banneg et Balaneg en particulier, sont propriétés privées et, en dépit de multiples tentatives, toute entente avec le propriétaire s'avère impossible. La persévérance de la S.E.P.N.B. aboutira néanmoins puisque, en novembre 1976, le Département du Finistère lui confiera la gestion de trois grandes îles (Trielen, Balaneg et Banneg) qu'il vient d'acquérir par expropriation à l'aide de la redevance d'espaces verts.

De nouveaux problèmes vont malgré tout surgir dans les années suivantes. Une vive dissension se manifeste assez rapidement entre la S.E.P.N.B. et la Fédération des Chasseurs du Finistère, dissension qui a pour origine essentielle le refus de la Fédération de respecter les dates recommandées par la S.E.P.N.B.

pour les reprises de lapins effectuées sur Banneg. On imagine facilement les dégâts que peuvent produire en période de reproduction des furets circulant dans des terriers qui peuvent tout aussi bien, sur cette île, abriter des puffins, des pétrels et des macareux que des lapins. Il ne faut pas perdre de vue que l'intérêt principal de cette île réside dans le fait qu'elle constitue actuellement la limite méridionale absolue de reproduction du Macareux et qu'elle abrite la principale population française de pétrels tempêtes ; en outre, elle était à l'époque le seul point de nidification connu en France de Puffin des Anglais de la race atlantique ! La situation est au plus mal en 1980 lorsque le président de la Fédération des Chasseurs, alors Conseiller général, parvient à obtenir de l'Assemblée départementale du Finistère la « gestion cynégétique » de ces îles par la Fédération. Une réunion de concertation en 1981 au Ministère de l'Environnement permet la signature d'une convention tripartite (Département du Finistère/S.E.P.N.B./Fédération des Chasseurs du Finistère) pour la gestion de cette réserve, le 18 mars 1982. La S.E.P.N.B. en conserve la gestion scientifique et la Fédération a pour mission d'y assurer la police de la chasse.

La préoccupation de la S.E.P.N.B., pleinement justifiée au plan scientifique, l'était également pour ce qui concerne la protection. Le développement spectaculaire de la plaisance sous ses formes les plus récentes (bateaux pneumatiques performants, planche à voile...) est préoccupant. Il montre qu'aucun secteur de notre littoral, aussi difficile d'accès ait-il pu paraître dans le passé, n'est plus à l'abri d'une fréquentation qui ne peut que nuire à l'indispensable tranquillité des colonies. Après les Glénan, après les ensembles morbihanais, l'archipel de Molène devient le terrain de jeu de plaisanciers dont bon nombre, par indifférence ou plus souvent par ignorance, débarquent sur les îles au risque d'y provoquer de graves dégâts. Paradoxalement, les conditions qui de tout temps avaient été le principal facteur de tranquillité des oiseaux de mer deviennent aujourd'hui le principal obstacle à une protection efficace. La surveillance d'îlots dispersés sur 60 km² d'une mer parmi les plus dangereuses qui soient pose des problèmes que ni les professionnels de la Fédération ni les gardes de la S.E.P.N.B. ne peuvent résoudre de manière complètement satisfaisante à une époque où n'importe qui, ou presque, peut débarquer n'importe où, ou presque,... et dans un pays où les panneaux de mise en garde ou d'interdiction sont considérés par certains comme étant faits pour être transgressés.

Une tentative originale a été mise en place depuis le printemps 1981 sur Banneg qui reste l'île la plus intéressante du secteur : des étudiants en biologie de la Faculté des Sciences de Brest se sont vus confier des études sur la reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux marins de l'île ; outre les connaissances nouvelles qu'ils acquièrent et qui peuvent permettre une meilleure gestion de l'avifaune, leur présence régulière sur Banneg au cours de la plupart des week-ends du printemps et en été constitue une sorte de gardiennage dont l'efficacité pédagogique ne peut être mise en doute : leurs explications dissuasives vis-à-vis des personnes tentant de débarquer peuvent dans de nombreux cas remplacer avantageusement les procédés autoritaires classiques. Qu'on le veuille ou non, les véritables voies de la protection de la nature passent, dans l'archipel de Molène comme ailleurs, par un approfondissement constant des connaissances et par une information éclairée du public.